

Compte rendu de la réunion du 11 mai 2015

Absents excusés: BOYER Evelyne et Frédéric PRODEL
Secrétaire de séance : VIALLE Isabelle

Date de convocation : 28 avril 2015

Le compte-rendu du 4 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Adhésion au service commun de la Communauté d'Agglomération de Brive : A compter du 1^{er} juillet 2015, la DDT n'instruit plus les dossiers d'urbanisme pour le compte des communes qui ont un PLU (permis, CU, déclaration). L'Agglo met en place un service chargé d'effectuer ce travail d'instruction. Adopté à l'unanimité.

- Redevance d'occupation du domaine public par France Télécom : Cette année, France Télécom nous versera 1040,36 € (taux fixé par un décret). Adopté à l'unanimité.

- Modification de l'inscription sur le monument aux morts du prénom de Monsieur Lachaud : la famille a demandé une modification : Laurent et non Louis. Le conseil municipal a voté à bulletin secret ; la demande de la famille a été acceptée à 10 voix pour, 3 voix contre.

- Vente terrains aux Maisons Rouges : Nous avons reçu 2 offres pour l'achat des parcelles boisées : une de 3 250 €, l'autre de 3 314 €. Le conseil juge ces offres insuffisantes et déclare l'appel d'offre infructueux.

Questions diverses :

- Le Maire confirme l'achat d'un nouveau four et d'un nouveau lave-vaisselle pour la salle polyvalente. La proposition de la société « Equip'froid » a été retenue ; la facture s'élève à 7 776 TTC, pose comprise. Il faut y ajouter 970 € pour l'installation électrique.

- Jean-Jacques SANS nous informe de l'avancée de la gestion des ALSH par l'Agglo. Celle-ci reconnaît leur droit aux communes qui ont déjà leur propre organisation. Le matin et le soir, la garderie sera à la charge de la commune, les mercredis après-midi et les vacances seront pris en charge par l'Agglo.

- Dominique LEGROUX souhaite qu'on mette un panneau indicateur pour aller à la stèle de Mario dans le Vaysse.

- Nadine GASPAROUX nous informe de l'avancée des démarches dans le cadre des achats « cantine ». En ce qui concerne les produits laitiers, nous ferons maintenant appel à un nouveau fournisseur, COF.

Fin de la séance à 22 h 30.